

# Bulletin mensuel des postes et télégraphes

France. Ministère des postes. Auteur du texte. Bulletin mensuel des postes et télégraphes. 1892-01.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

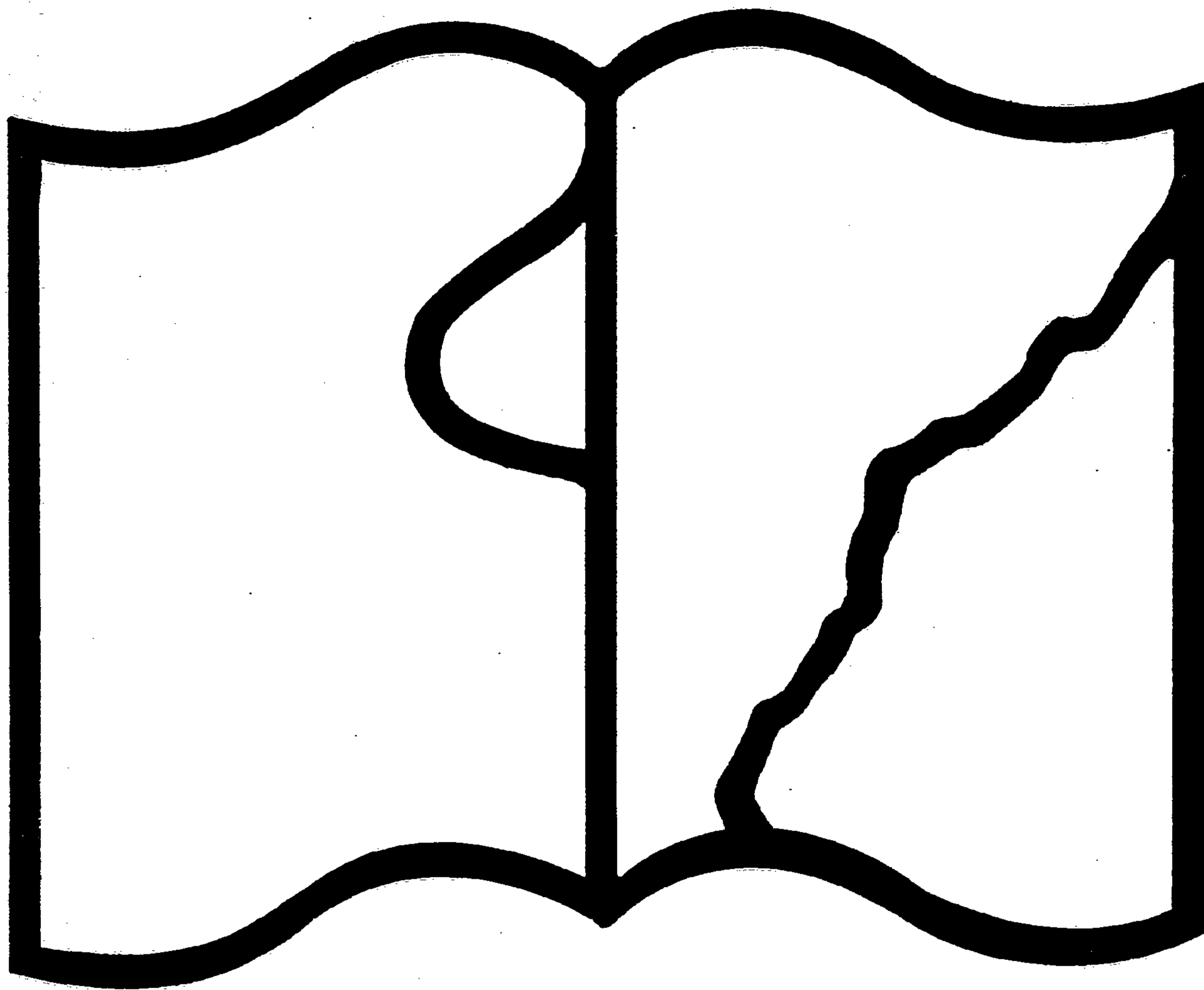
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

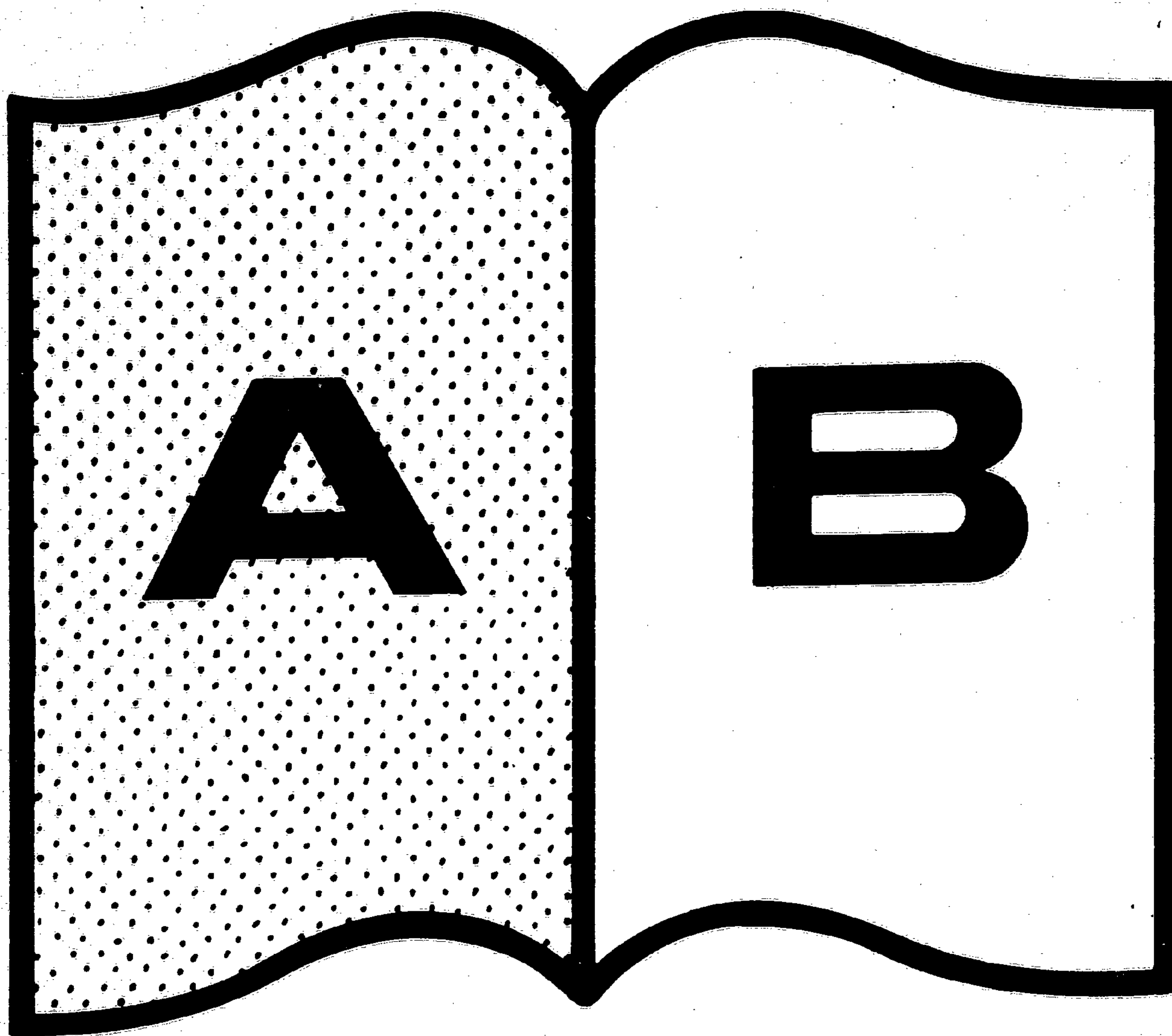
**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).



Texte détérioré — reliure défectueuse

**NF Z 43-120-11**

**Symbole applicable  
pour tout, ou partie  
des documents microfilmés**



Contraste insuffisant

**NF Z 43-120-14**



**CE DOCUMENT A ETE MICROFILME**

**TEL QU'IL A ETE RELIE**

---

**En raison de la reliure serrée**

**certaines pages ne sont pas lisibles dans les fonds**

1892.

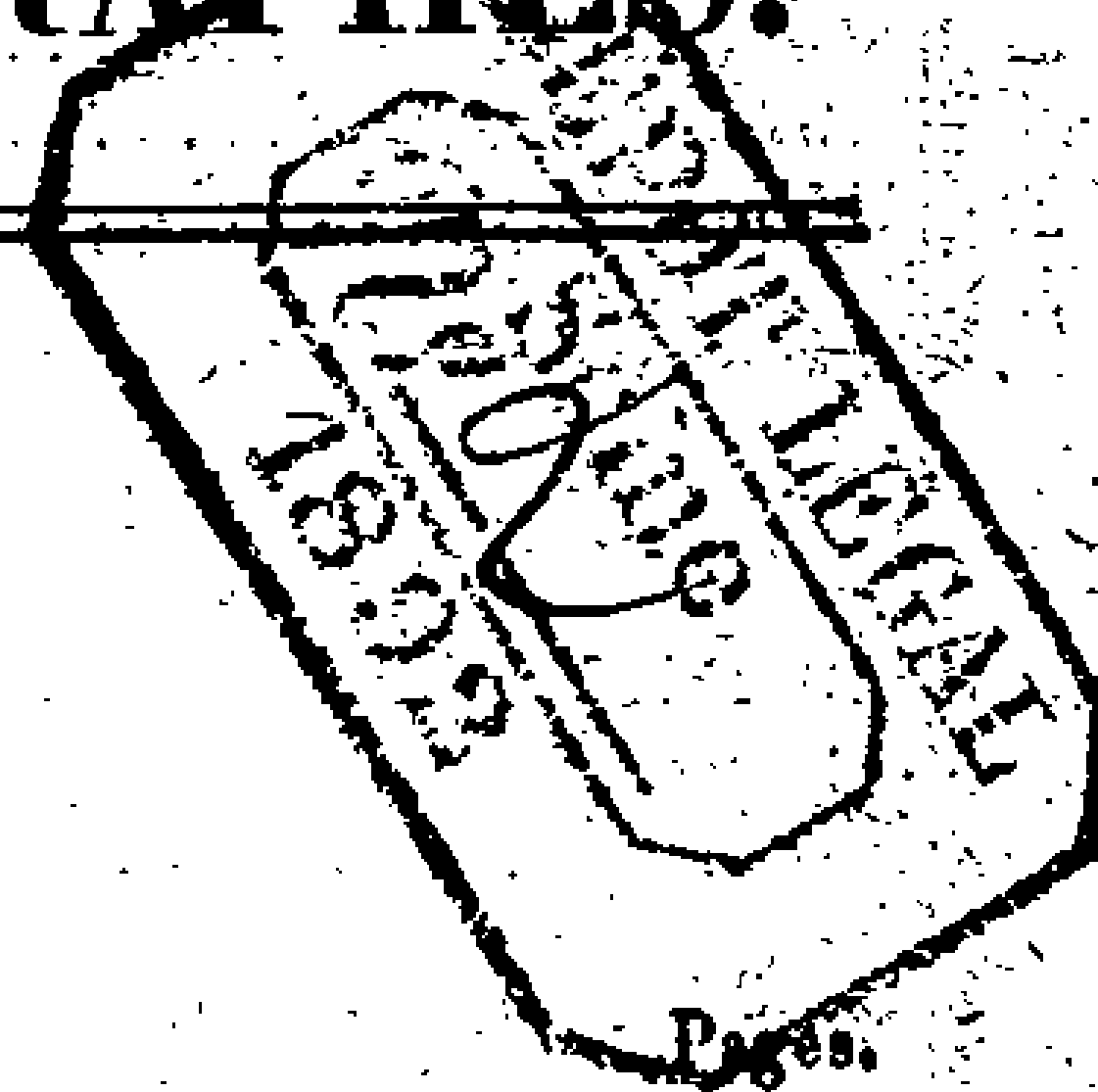
N° 1  
JANVIER.

ANNEXE AU BULLETIN MENSUEL

DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.



N° 1.



SOMMAIRE.

CRÉATIONS de bureaux de poste.....	1
NOMENCLATURE des bureaux télégraphiques.....	2
NOMENCLATURE des bureaux de poste allemands.....	5
NOMENCLATURE des bureaux de poste britanniques.....	6
NOMENCLATURE des bureaux de poste des États-Unis.....	8
NOMENCLATURE des bureaux de poste italiens.....	9
Liste des journaux belges.....	10
Liste des journaux suédois.....	10
BÂTIMENTS en partance.....	11
ARRÊTÉS accordant des médailles d'honneur des postes et des télégraphes.....	13
FAITS divers.....	17
NOMINATIONS et mutations.....	19

DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 1<sup>er</sup> BUREAU. — ORGANISATION DU SERVICE LOCAL. — DISTRIBUTION.

Créations de recettes simples des postes de 4<sup>e</sup> classe.

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS OÙ LES BUREAUX DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS.	DATES DES ARRÊTÉS.	NUMÉROS d'ordre.
Var.....	Ramatuelle <sup>(1)</sup> .....	23 juillet 1891.....	8073
Morbihan.....	Arzon <sup>(2)</sup> .....	Idem.....	4591
Loiret.....	Cépoys.....	21 septembre 1891.....	7921
Charente.....	Tourriers.....	22 octobre 1891.....	8077
Haute-Saône.....	Fresse.....	27 janvier 1891.....	8078
Aisne.....	Essigny-le-Grand.....	21 septembre 1891.....	8079
Loire-Inférieure.....	Treffieux.....	29 avril 1891.....	8080
Charente-Inférieure.....	Les Mathés.....	Idem.....	8081

(1) Bureau auxiliaire de poste converti en recette simple des postes de 4<sup>e</sup> classe.  
(2) Facteur-boîtier de l'Etat transformé en recette simple des postes de 4<sup>e</sup> classe.

Le 5  
1892

*Créations de facteurs-boîtiers municipaux, en exécution de l'arrêté organique  
du 30 mars 1879.*

DÉPARTEMENTS.	NOM DES LOCALITÉS OÙ LES BUREAUX DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS.	DATES DES DÉCISIONS.	NUMÉROS d'ordre.
Avoyron.....	Montlaur.....	9 décembre 1891....	8074
Drôme.....	Valdrôme.....	21 décembre 1891....	8075
Hérault.....	Brissac.....	21 décembre 1891....	8076

*Changement de nom de bureaux de poste et de télégraphe.*

DÉPARTEMENTS.	DÉNOMINATION ACTUELLE des bureaux.	DÉNOMINATION NOUVELLE des bureaux.	OBSERVATIONS.
Alpes-Maritimes.....	Beaulieu - Villefranche - sur-Mer.....	Beaulieu.	
Meuse.....	Tronville.....	Tronville-en-Barrois.	
Var.....	La Valette.....	La-Valette-du-Var.....	

Le bureau auxiliaire de poste existant dans la commune de Gueschart (Somme) a été supprimé à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1892. (Décision du 28 décembre 1891.)

**DIVISION DU MATÉRIEL, DE LA CONSTRUCTION ET DE L'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE.**  
— EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. — 1<sup>er</sup> BUREAU. — CORRESPONDANCES TÉLÉ-  
GRAPHIQUES.

*Nomenclature des bureaux télégraphiques.*

**1<sup>o</sup> Ouvertures.**

**BUREAUX SECONDAIRES.**

a) *Bureaux municipaux.*

Aunay-l'Aître. MT. (R.) RG. Marne.....	10 janvier 1892.
Billy-sous-Mangiennes. M. Meuse.....	25 décembre 1891.
Bléville. MT. RG. Seine-Inférieure.....	10 janvier 1892.
Brain. M. ☒. Ille-et-Vilaine.....	25 décembre 1891.
Châtelus-le-Marcheix. M. ☒. Creuse.....	<i>Idem.</i>
Comps. M. ☒. Gard.....	10 janvier 1892.
Coray. M. ☒. RG. Finistère.....	<i>Idem.</i>
Corseul. M. ☒. RG. Côtes-du-Nord.....	<i>Idem.</i>
Fallon. M. ☒. Haute-Saône.....	25 décembre 1891.
Islettes (Les). M. ☒. RG. Meuse.....	10 janvier 1892.
Jonquières-et-Saint-Vincent. M. Gard.....	<i>Idem.</i>
Lamotte-Beuvron. M. ☒. Loir-et-Cher.....	25 décembre 1891.
Lanrelas. M. ☒. Côtes-du-Nord.....	10 janvier 1892.
Ledenon. MT. (R.) RG. Gard.....	<i>Idem.</i>
Longchamp. M. Aube.....	<i>Idem.</i>



Loury. MT. (R.) RG. Loiret.....	10 janvier 1892.
Maclas. MT. (R.) RG. Loire.....	Idem.
Malause. M. Tarn-et-Garonne.....	Idem.
Mansigné. M. ☒. Sarthe.....	Idem.
Massongy. MT. (R.) RG. Haute-Savoie.....	Idem.
Mayet. M. ☒. Sarthe.....	Idem.
Morthemer. M. ☒. Vienne.....	25 décembre 1891.
Piétra. M. ☒. RG. Corse.....	Idem.
Roquebrun. M. Hérault.....	10 janvier 1892.
Saint-Bauzille-de-la-Silve. M. Hérault.....	Idem.
Saint-Genis-Terrenoire. M. ☒. RG. Loire.....	Idem.
Vandenesse. M. ☒. RG. Nièvre.....	Idem.
Velleron. M. ☒. RG. Vaucluse.....	25 décembre 1891.
Vinon. MT. (R.) Var.....	Idem.
Vivonne. M. ☒. RG. Vienne.....	Idem.
Volx. M. ☒. Basses-Alpes.....	Idem.
Vouzon. M. ☒. Loir-et-Cher.....	Idem.

b) Gares.

Lincel-Saint-Martin. D. Basses-Alpes. | Persac. D. Vienne.

c) Bureaux d'intérêt privé.

Tessancourt (château de). IP. (3) Seine-et-Oise.

(3) Relié au bureau de Meulan pour la correspondance de M. Périvier, de ses hôtes et de son personnel.

Tous-Vents (château de). IP. (3) Seine-Inférieure.

(3) Relié au bureau de Bolbec pour la correspondance de M<sup>e</sup> V<sup>e</sup> Desgenétais, de ses hôtes et de son personnel.

**2° Modifications et transformations.**

Page	11. A l'article : Albenc (L'). M. RG. Isère, ajouter l'indice ☒.
—	14. A l'article : Angoustrine. M. RG. Pyrénées-Orientales, ajouter l'indice ☒.
—	35. A l'article : Billancourt. M. ☒. Seine, substituer à l'indice M. l'indice MC.
—	59. A l'article : Châlons-sur-Marne. ☒. Marne, ajouter l'indice N/2.
—	78. Au lieu de : Corseul. D. Côtes-du-Nord, lire : Corseul. V. Côtes-du-Nord.
—	82. A l'article : Crézancy. M. Aisne, ajouter l'indice ☒.
—	89. A l'article : Dourdan. M. ☒. RG. Seine-et-Oise, substituer à l'indice M. l'indice ML.
—	102. Au lieu de : Fontaine ou Brunn. M. ☒. (territoire de Belfort.) lire : Fontaine. M. ☒. Territoire de Belfort.
—	110. Au lieu de : Glandieu (commune de Saint-Benoît.) M. ☒. Ain, lire : Glandieu—Saint-Benoît. M. ☒. RG. Ain.
—	113. A l'article : Graülhet. M. ☒. Tarn, substituer à l'indice M. l'indice MC.
—	121. A l'article : He-Rousse. ☒. Corse, ajouter l'indice L.
—	130. Au lieu de : Laroque-Timbault. M. ☒. Lot-et-Garonne, lire : Laroque- Timbaut. M. ☒. RG. Lot-et-Garonne.
—	143. Au lieu de : Malause. 1 kil. Tarn-et-Garonne, lire : Malause. V. Tarn-et- Garonne.
—	149. Au lieu de : Mayet. 1 kil. Sarthe, lire : Mayet. V. Sarthe.
—	166. Au lieu de : Motte-Beuvron (La). 1 kil. Loir-et-Cher, lire : Motte-Beu- vron (La). V. Loir-et-Cher.

- Page 193. *A l'article*: Pongouin. M. Eure-et-Loir, *ajouter l'indice* ☒.  
— 197. *Au lieu de*: Pré-Saint-Gervais (Le). M. ☒. (2) Seine, *lire*: Pré-Saint-Gervais (Le). MG. ☒. Seine, *et biffer le renvoi (2) placé au bas de la page*.  
— 207. *A l'article*: Rocquigny. MT. (R.) RG. Ardennes, *supprimer l'indice* (R).  
— 254. *Au lieu de*: Tamnay-Châtillon. VD. Nièvre, *lire*: Tamnay-Châtillon. D. Nièvre.  
— 262. *Au lieu de*: Tronville. M. ☒. Meuse, *lire*: Tronville-en-Barrois. M. ☒. Meuse.  
— 266. *Au lieu de*: Vandenesse. 3 kil. Nièvre, *lire*: Vandenesse. V. Nièvre.  
— 268. *Au lieu de*: Venissieux. 1 kil. Rhône, *lire*: Venissieux. D, Rhône.  
— 277. *A l'article*: Villiers-Charlemagne. M. Mayenne, *ajouter l'indice* ☒.  
— 279. *Au lieu de*: Vivonne. 1 kil. Vienne, *lire*: Vivonne. V. Vienne.  
— 280. *Au lieu de*: Volx. D. Basses-Alpes, *lire*: Volx. V. Basses-Alpes.  
— 280. *Au lieu de*: Vouzon. D. Loir-et-Cher, *lire*: Vouzon. V. Loir-et-Cher.  
— 298. Bureaux d'Alger, — *Au lieu de*: Place du Gouvernement. ☒, *lire*: Bourse. ☒.

*Ajouter la mention RG. après le nom des bureaux suivants :*

Anet. M. ☒. Eure-et-Loir.  
Argent ou Argent-sur-Sauldre. M. ☒. Cher.  
Auffay. M. ☒. Seine-Inférieure.  
Bonnebosq. M. ☒. Calvados.  
Bourboule (La). M/BC. ☒. Puy-de-Dôme.  
Chavanay. M. ☒. Loire.  
Clayette (La). M. ☒. Saône-et-Loire.  
Cirey ou Cirey-sur-Vezouze. M. ☒. Meurthe-et-Moselle.  
Églises-d'Argenteuil (Les). M. ☒. Charente-Inférieure.

Glandieu=Saint-Benoît. M. ☒. Ain.  
Laroque-Timbaut, M. ☒. Lot-et-Garonne.  
Mirabel-aux-Baronnies. M. ☒. Drôme.  
Saint-Alvère. M. ☒. Dordogne.  
Saint-Donat. M. ☒. Drôme.  
Saint-Étienne-en-Dévoluy. M. ☒. Basses-Alpes.  
Saint-Julien-le-Faucon. M. ☒. Calvados.  
Saint-Sylvain. M. ☒. Calvados.  
Samer. M. ☒. Pas-de-Calais.

*Supprimer la mention RG. après le nom des bureaux suivants :*

Archigny. M ☒. Vienne.  
Nivolas-Vermelle. M. Isère.

Souday. MT. (R.) Loir-et-Cher.  
Verdalle. M. Tarn.

### 3° Fermetures provisoires.

Grandes-Chapelles (Les). M. Aube.

### 4° Réouvertures.

Saint-Sébastien. M. Loire-Inférieure.

### 5° Suppressions.

Apremont. Ec. Haute-Saône.  
Balaruc (Raffinerie de pétrole). IP. (3) Hérault.  
Pierrefonds. IP. (3) Oise.

*Biffer les renvois relatifs aux bureaux de Balaruc et de Pierrefonds.*

**Erratum à l'annexe au Bulletin mensuel n° 11 (novembre 1891).**

**OUVERTURES.**

*Au lieu de :* Azay-sur-Thouet. M. RG. Deux-Sèvres, *lire :* Azay-sur-Thouet. M. ☒. RG  
Deux-Sèvres.

**DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3<sup>e</sup> BUREAU. — CORRESPONDANCE  
POSTALE ÉTRANGÈRE.**

*Nomenclature des bureaux de poste allemands.*

Les agents sont invités à opérer les modifications ci-après, sur la nomenclature des bureaux de poste allemands autorisés à émettre et à payer des mandats de poste et de télégraphe internationaux :

*1<sup>o</sup> Nouveaux bureaux à ajouter :*

Brattian .....	Prusse (Dantzig).
Clausdorf (Mecklenburg).....	Mecklenbourg-Schwerin (Schwerin).
Deersheim.....	Prusse (Magdebourg).
Grub am Forst.....	Saxe-Cobourg-Gotha (Erfurt).
Hardenbostel.....	Prusse (Brême).
Kölzig (Neumark).....	<i>Idem.</i> (Francfort-sur-Oder).
Meisterswalde.....	<i>Idem.</i> (Dantzig).
Neuhof (Westpreussen).....	<i>Idem.</i> ( <i>Idem.</i> ).
Oberbrügge.....	<i>Idem.</i> (Arnsberg).
Oetzsch-Gautzsch.....	Saxe (Leipzig).
Paretz.....	Prusse (Postdam).
Schwenda.....	<i>Idem.</i> (Halle).
Silberhütte (Anhalt).....	Anhalt (Magdebourg).
Singen (Amt Durlach).....	Bade (Carlsruhe).
Stetzsch.....	Saxe (Dresde).
Strassbrug (Elsass) Kronenburg....	Alsace-Lorraine (Strasbourg).
Tschernitz (Lausitz).....	Prusse (Francfort-sur-Oder).
Vorhelm.....	<i>Idem.</i> (Munster).
Wulka.....	<i>Idem.</i> (Posen).

*2<sup>o</sup> Changements de dénominations.*

*Au lieu de :*

*Inscrire :*

Baumbach.....	Baumbach (Bz. Cassel).
Bergheim (B z. Cöln).....	Bergheim (Erft).
Breitscheid.....	Breitscheid (Dillkreis).
Dassow.....	Dassow (Mecklenburg).
Dessow.....	Dessow (Mark).
Fahr.....	Fahr (Rheinland).
Falkenwalde.....	Falkenwalde (Pommern).
Fronhausen.....	Fronhausen (Bz. Cassel).
Hainholz.....	Hannover-Hainholz.
Handschuchsheim.....	Handschuchsheim.
Herrenhausen.....	Hannover-Herrenhausen.

Kraschen.....	Kraschen (Kr. Gubrau).
Lützel-Coblenz.....	Coblenz-Lützel.
Neuendorf (Rhein).....	Coblenz-Neuendorf.
Paetzig.....	Paetzig bei Schönfliess (Neumark).
Peetzig.....	Peetzig (Oder).
Sommerfeld.....	Sommerfeld (Bz Francfort-Oder).
Sommerfeld (Sachsen).....	Sommerfeld (Bz. Leipzig).

*3° Bureaux à biffer :*

Gross-Bölkow.....	Mecklembourg-Schwerin.
Mehlawischken.....	Prusse.

DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3<sup>e</sup> BUREAU. — CORRESPONDANCE  
POSTALE ÉTRANGÈRE.

*Nomenclature des bureaux de poste britanniques.*

Les rectifications suivantes devront être opérées sur la nomenclature des bureaux de poste britanniques admis à l'échange des mandats internationaux :

BUREAUX CRÉÉS À AJOUTER.

*Londres.*

Aldersgate Street, n° 69.....	E. C.
Bermondsey, Jamaica Road, n° 68.....	S. E.
East Dulwich, Crystal Palace Road, n° 228, S. E.....	Norwood.
Hampstead Road, n° 29, corner of seaton Street.....	N. W.
Harlesden, High Strett, 2/2.....	N. W.
Kensington, Victoria Grove, W.....	Paddington.
Kilburn, Hemstal Road.....	N. W.
Plaistow, Plashet Grove.....	E.
Shaftesbury Avenue, n° 114.....	W.
South Norwood, Birchanger Road, S. E.....	Norwood.
Stratford, Forest Lane, the Pavement.....	E.
Sydenham, Wells Road, n° 110, S. E.....	Norwood.
Tooting Junction, S. W.....	Wandsworth.
Walworth, Alvey Street.....	S. E.
Wigmore Street, n° 104.....	W.

*Angleterre.*

Argoed.....	Newport (Mon)..	Doveridge.....	Derby.
Aston-on-Trent.....	Derby.	East Street (Chichester)..	Chichester.
Belton (Linc.).....	Doncaster.	Fairfield (Manchester)...	Manchester.
Bitton Street.....	Teignmouth.	Farnley (Leeds).....	Leeds.
Brandis Corner.....	North Devon.	Ffrith.....	Wrexham.
Church Crookham.....	Farnham (Surrey).	Gloucester Road (Trowbridge).....	Trowbridge.
Corscombe.....	Dorchester (Dorset).	Goathland.....	York.
Cross Roads.....	Keighley.	Greenshaw Lane.....	Macclesfield.
		Hadleigh (Essex).....	Rayleigh (Essex).

Harvel.....	Gravesend.	St-Martin.....	Cornwell.
Haughton.....	Stafford.	St-Michael's (Lanc.).....	Garstang (Lanc)
Helford.....	St Martin (Cornwall).	St-Nicholas (Guildford), ..	Guildford.
Hever.....	Eden Bridge.	St-Tudy.....	Bodmin.
Hixon.....	Stafford.	Somers Town (Chichester).....	Chichester.
Kingsholm.....	Gloucester.	Station Road (Horsham).	Horsham.
King Street (Maidenhead).	Maidenhead.	Summer Bridge.....	Leeds.
Linkfield Corner.....	Red Hill.	Thames Street.....	Windsor.
Marsh Gibbon.....	Bicester.	The Blockhouse.....	Worcester.
Mills Terrace.....	Chatbam.	The Fall.....	Wakefield.
Minworth.....	Birmingham.	Tithebarn Road.....	Southport.
New Throckley.....	Newcastle - on-Tyne.	Ulleskelf.....	York.
New Town (Derbyshire).	Derby.	Upper High Street (Dudley)	Dudley (Worc.).
Nile Street.....	North Schields.	Usworth Colliery.....	Washington Station.
Old Buckenham.....	Attleboro' (Norfolk).	Waldridge Colliery.....	Chester - le Street.
Patbury.....	Buckingham.	Wellington Road.....	Dudley (Worc.).
Park Road (Oldham)....	Oldham.	Welshampton.....	Ellesmere.
Perranwell Station. ....	Cornwall.	Westgate (Grantham)...	Grantham.
Pinchbeck.....	Spalding.	Werwell.....	Andover.
Proud Cross.....	Kidderminster.	Whitehill.....	West Liss (Hants).
Pulverbatch.....	Shrewsbury.	Yaxham.....	Dereham.
Robin Hood.....	Wakefield.		
St-John's (Newbury) ....	Newbury.		

*Écosse.*

Hollandbush.....	Denny.	Port Street.....	Stirling.
Langside.....	Glasgow.	St. Michael Street.....	Dumfries.
Muirtown.....	Inverness.		

*Irlande.*

Ballytruckle.....	Waterford.	Ring.....	Dungarvan.
Canningstown.....	Kells (Co-Meath)	Rushbrooke.....	Queenstown.
Kilmovee.....	Ballyaghaderin (Co. Mayo)	Scotch Street (Dungan - non).....	Dungannon.

2° CHANGEMENTS DE DÉNOMINATIONS.

*Londres.*

*Au lieu de* Jamaica Road, S. E., *inscrire* Bermondsey, Jamaica Road, n° 196, S. E.  
*Au lieu de* Stephen's Road, West Ham, E, *inscrire* West Ham, Stephen's Road. E.  
*Au lieu de* West Ham, E, *inscrire* West Ham, West Ham Lane, E.  
*Au lieu de* Central Hill, Norwood, S. E., *inscrire* Norwood, Central Hill, S. E.  
*Au lieu de* Hampstead Road, N. W., *inscrire* Hampstead Road, n° 161, corner of Edward Street, N. W.

*Angleterre.*

*Après* Bacup, *biffer* Manchester.  
*Après* Britannia, *biffer* Manchester *et inscrire* Bacup.  
*Après* Halfway Street, *biffer* Eltham *et inscrire* Sidcup, Chislehurst.  
*Après* Marton (Linc.), *biffer* Grainsborough *et inscrire* Lincoln.

- Après Horndon-on-Hill, biffer Stanford-le-Hope (Essex) et inscrire Romford, Grays.*
- Après Orsett (Essex), biffer Essex et inscrire Romford, Grays.*
- Au lieu de Burlington Street (Barrow in Furness), inscrire Hindpool (Barrow in Furness).*
- Au lieu de Kirby Malzeard (Ripon), inscrire Kirkby Malzeard (Ripon).*
- Au lieu de Lapwing Lane (Manchester), inscrire Lapwing Lane (Didsbury) (Manchester).*
- Au lieu de Letterstone (Pembroke), inscrire Letterston (Pembroke).*
- Au lieu de Easington (Stratford-on-Avon), inscrire Ettington (Stratford-on-Avon).*
- Au lieu de South Ferriby (Hull), inscrire South Ferriby (Barton-on-Humber).*
- Au lieu de Glyn (Llangollen), inscrire Glyn (Ruabon).*

*Irlande.*

- Au lieu de Bagnalstown, inscrire Bagenalstown.*
- En regard de Rostrevor, rétablir Newry.*
- En regard de Warrenpoint, biffer Newry.*

3° BUREAUX À BIFFER.

*Londres.*

- Aldersgate Street, n° 75 ..... E.-C.
- Brewer Street, n° 32 ..... W.
- Duko Street, n° 43, Manchester-Square ..... W.

*Angleterre.*

- |                        |             |                           |            |
|------------------------|-------------|---------------------------|------------|
| Adelphi (Salford)..... | Manchester. | Spring Grave.....         | Isleworth. |
| High Street.....       | Red Hill.   | Toller Lane; Bradford.... | Yorks.     |

*Écosse.*

- Barra..... Inverness-Shire.

---

DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3° BUREAU. — CORRESPONDANCE POSTALE ÉTRANGÈRE.

---

*Nomenclature des bureaux de poste des États-Unis.*

Les agents sont invités à compléter, d'après les indications suivantes, la liste des bureaux américains admis à l'échange des mandats internationaux :

*Nouveaux bureaux à inscrire :*

- |                  |                 |               |
|------------------|-----------------|---------------|
| Arañas Pass..... | Arañas.....     | Texas.        |
| Brodhead.....    | Green.....      | Wisconsin.    |
| Brookings.....   | Brookings.....  | South Dakota. |
| Calmar.....      | Winneshiek..... | Iowa.         |
| Candelaria.....  | Esmeralda.....  | Nevada.       |
| Chamberlain..... | Brulé.....      | South Dakota. |
| Colfax.....      | Jasper.....     | Iowa.         |
| Como.....        | Park.....       | Colorado.     |
| Cresco.....      | Howard.....     | Iowa.         |
| Dickinson.....   | Stark.....      | North Dakota. |

Duquesne .....	Allegheny .....	Pensylvanie.
Ely .....	Saint-Louis .....	Minnesota.
Eureka .....	Juab .....	Utah (Territoire de l').
Evansville .....	Rock .....	Wisconsin.
Fairfield .....	Jefferson .....	Iowa.
Fort-Leavenworth .....	Leavenworth .....	Kansas.
Galena .....	Cherokee .....	<i>Idem.</i>
Gunnison .....	Gunnison .....	Colorado.
Hailey .....	Alturas .....	Idaho.
Harrison .....	Hamilton .....	Ohio.
Indianola .....	Warren .....	Iowa.
Kewaunee .....	Kewaunee .....	Wisconsin.
Knoxville .....	Marion .....	Iowa.
La Conner .....	Skagit .....	Washington.
Lenox Dale .....	Berkshire .....	Massachusetts.
Mandan .....	Morton .....	North Dakota.
Manitou Springs .....	El Paso .....	Colorado.
Miles City .....	Custer .....	Montana.
Minneapolis .....	Ottawa .....	Kansas.
Minot .....	Ward .....	North Dakota.
Mohawk .....	Herkimer .....	New-York.
Neenah .....	Winnebago .....	Wisconsin.
Plankinton .....	Aurora .....	South Dakota.
Potosi .....	Grant .....	Wisconsin.
Salem .....	Mc Cook .....	South Dakota.
Tipton .....	Moniteau .....	Missouri.
Truckee .....	Nevada .....	Californie.
Vermillion .....	Clay .....	South Dakota.
Wallace .....	Wallace .....	Kansas.
Wamego .....	Pattawatomie .....	<i>Idem.</i>
Webster City .....	Hamilton .....	Iowa.
Willmar .....	Kandiyohi .....	Minnesota.

DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3<sup>e</sup> BUREAU. — CORRESPONDANCE  
POSTALE ÉTRANGÈRE.

*Nomenclature des bureaux de poste italiens.*

Les bureaux de poste dont les noms suivent devront être inscrits, à leur ordre alphabétique, sur la nomenclature des bureaux italiens admis à l'échange des mandats internationaux.

Biella Piazza (Biella) .....	Novara
Cassinelle .....	Alessandria.
Castelmezzano .....	Potenza.
Rivoltella .....	Brescia.

DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3<sup>e</sup> BUREAU. — CORRESPONDANCE  
POSTALE ÉTRANGÈRE.

*Liste des journaux belges.*

TITRES DES JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS, avec indication du bénéficiaire du mandat d'abonnement. 1	LIEU de publica- tion. 2	PÉRIODE d'abonne- ment. 3	SOMME à verser par l'abonné 4	MONTANT du mandat. 5		DROIT. 6	OBSERVATIONS. 7
				fr. c.	fr. c.		
NOUVEAU JOURNAL À INSCRIRE :							
Muscon ; éditeur.....	Louvain .....	12 mois..	7 75	7 50	0 25		

DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3<sup>e</sup> BUREAU. — CORRESPONDANCE  
POSTALE ÉTRANGÈRE.

*Liste des journaux suédois.*

Les agents sont invités à apporter les modifications ci-après à la liste des journaux suédois :

TITRES DES JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS, avec indication du bénéficiaire du mandat d'abonnement. 1	LIEU de publication. 2	PÉRIODE d'abonne- ment. 3	SOMME à verser par l'abonné 4	MONTANT DU MANDAT 5		DROIT. 7	OBSERVA- TIONS. 8
				en monnaie française. fr. c.	en monnaie suédoise. cour. sved.		
NOUVEAUX JOURNAUX À AJOUTER :							
<i>Arvica Tidning</i> ; J. M. Lan- der, éditeur.	Arvika.....	3 mois..	2 37	2 12	1 50	0 25	
		6 mois..	4 48	4 23	3 00	0 25	
		9 mois..	5 89	5 64	4 00	0 25	
		12 mois..	7 30	7 05	5 00	0 25	
<i>Bibliotheca Mathematica</i> (Jour- nal de mathématiques); G. Eneström, édit <sup>r</sup> , Gref- turegatan, n <sup>o</sup> 68.	Stockholm....	12 mois..	5 00	4 75	3 36	0 25	
<i>Bohuslänningen</i> ; éditeur....	Uddevalla....	1 mois..	2 09	1 84	1 30	0 25	
		3 mois..	5 47	5 22	3 70	0 25	
		6 mois..	10 77	10 44	7 40	0 38	
		9 mois..	15 40	14 95	10 60	0 45	
		12 mois..	20 34	19 71	14 00	0 60	



DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3<sup>e</sup> BUREAU. — CORRESPONDANCE  
POSTALE ÉTRANGÈRE.

**BÂTIMENTS EN PARTANCE**

POUR LES COLONIES ET AUTRES PAYS D'OUTRE-MER.

NOTA. La Direction générale des Postes et des Télégraphes fait tout ce qui est en son pouvoir pour connaître la date réelle du départ des bâtiments en partance pour les Colonies et autres pays d'outre-mer, mais elle ne saurait affirmer cependant que les bâtiments ci-après désignés partiront exactement aux jours indiqués.

Les Directeurs sont autorisés à communiquer le présent tableau aux éditeurs de journaux qui seraient disposés à reproduire dans leurs feuilles les renseignements y contenus, comme étant de nature à intéresser le public.

St. signifie steamer ou bâtiment à vapeur. — V. signifie bâtiment à voiles. — C. signifie commerce.

NUMÉROS d'ordre.	DESTINATIONS.	DATES des départs.	PORTS de départ.	NOMS des bâtiments.	NATURE des bâtiments.	CAPITAINES, armateurs ou agents.
1	2	3	4	5	6	7
§ 1 <sup>er</sup> . — Bâtiments partant des ports de France pour les Colonies françaises (1).						
1	Saint-Pierre (Martinique).	1 <sup>er</sup> février.	Le Havre..	Georgina Auger.	Voilier. . . .	D. Auger.
2	La Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).	10 . . . . .	Idem. . . . .	Caroline. . . . .	Idem. . . . .	H. Auger.
3	Cayenne (Guyane).	15 . . . . .	Idem. . . . .	Eugène . . . . .	Idem. . . . .	A. Bayle.
§ 2. — Bâtiments partant des ports de France pour les pays étrangers faisant partie de l'Union postale (1).						
1	Antofogasta. . . . .	5 février. . .	Le Havre. . .	Ville-de-Belfort.	Steamer. . . .	C <sup>ie</sup> m <sup>me</sup> du Pacifique
2	Idem. . . . .	26 . . . . .	Idem. . . . .	Pérou. . . . .	Idem. . . . .	Idem.
3	Arica. . . . .	5. . . . .	Idem. . . . .	Ville-de-Belfort.	Idem. . . . .	Idem.
4	Idem. . . . .	26 . . . . .	Idem. . . . .	Pérou. . . . .	Idem. . . . .	Idem.
5	Bahia. . . . .	6 . . . . .	Idem. . . . .	Corrientès. . . .	Idem. . . . .	Chargeurs réunis.
6	Idem. . . . .	13 . . . . .	Idem. . . . .	Colonia . . . . .	Idem. . . . .	Idem.
7	Idem. . . . .	20 . . . . .	Idem. . . . .	Ville-de-Buenos-Ayres.	Idem. . . . .	Idem.
8	Idem. . . . .	27 . . . . .	Idem. . . . .	Entre-Rios . . . .	Idem. . . . .	Idem.
9	Buenos-Ayres. . . . .	10 . . . . .	Idem. . . . .	Dom-Pedro. . . .	Idem. . . . .	Idem.
10	Idem. . . . .	20 . . . . .	Idem. . . . .	Waldensian. . . .	Idem. . . . .	Idem.
11	Idem. . . . .	29 . . . . .	Idem. . . . .	Paraguay. . . . .	Idem. . . . .	Idem.
12	Cap-Haïtien. . . . .	5 . . . . .	Idem. . . . .	Bavaria. . . . .	Idem. . . . .	Broström.
13	Idem. . . . .	23 . . . . .	Idem. . . . .	Helvétia . . . . .	Idem. . . . .	Idem.
14	Caracas. . . . .	2 . . . . .	Idem. . . . .	Francia . . . . .	Idem. . . . .	Idem.
15	Idem. . . . .	19 . . . . .	Idem. . . . .	Allemania. . . . .	Idem. . . . .	Idem.
16	Carthagène. . . . .	2 . . . . .	Idem. . . . .	Francia . . . . .	Idem. . . . .	Idem.
17	Idem. . . . .	19 . . . . .	Idem. . . . .	Allemania. . . . .	Idem. . . . .	Idem.
18	Les Cayes. . . . .	25 . . . . .	Idem. . . . .	Galicio. . . . .	Idem. . . . .	Idem.
19	Céara. . . . .	24 . . . . .	Idem. . . . .	Manauenser. . . .	Idem. . . . .	C <sup>ie</sup> Cunard.
20	Colon. . . . .	5 . . . . .	Idem. . . . .	Bavaria. . . . .	Idem. . . . .	Broström.
21	Idem. . . . .	23 . . . . .	Idem. . . . .	Helvétia. . . . .	Idem. . . . .	Idem.
22	Coquimbo. . . . .	5 . . . . .	Idem. . . . .	Ville-de-Belfort.	Idem. . . . .	C <sup>ie</sup> m <sup>me</sup> du Pacifique
23	Idem. . . . .	26 . . . . .	Idem. . . . .	Pérou. . . . .	Idem. . . . .	Idem.
24	Coronel. . . . .	5 . . . . .	Idem. . . . .	Ville-de-Belfort.	Idem. . . . .	Idem.
25	Idem. . . . .	26 . . . . .	Idem. . . . .	Pérou. . . . .	Idem. . . . .	Idem.
26	Curaçao. . . . .	2 . . . . .	Idem. . . . .	Francia . . . . .	Idem. . . . .	Broström.
27	Idem. . . . .	19 . . . . .	Idem. . . . .	Allemania. . . . .	Idem. . . . .	Idem.
28	Gonaïves. . . . .	5 . . . . .	Idem. . . . .	Bavaria. . . . .	Idem. . . . .	Idem.
29	Itacoatiara. . . . .	9 . . . . .	Idem. . . . .	Manauense. . . . .	Idem. . . . .	C <sup>ie</sup> Cunard.

(1) Les habitants de la France peuvent expédier par cette voie des correspondances de toute nature aux conditions indiquées par le Tarif international.

NUMÉROS d'ordre.	DESTINATIONS.	DATES des départs.	PORTS de départ.	NOMS des bâtiments.	NATURE des bâtiments.	CAPITAINES, armateurs ou agents.
1	2	3	4	5	6	7
30	Jaemel.....	25 février..	Le Havre..	Galicie.....	Steamer...	Broström.
31	Jérémie.....	5.....	Idem.....	Bavaria.....	Idem.....	Idem.
32	La Havane.....	10.....	Idem.....	Hungaria.....	Idem.....	Idem.
33	Idem.....	15.....	Idem.....	Alphonso XIII..	Idem.....	Genestal.
34	Iquique.....	5.....	Idem.....	Ville-de-Belfort.	Idem.....	C <sup>ie</sup> m <sup>me</sup> du Pacifique
35	Idem.....	26.....	Idem.....	Pérou.....	Idem.....	Idem.
36	Lima.....	5.....	Idem.....	Ville-de-Belfort.	Idem.....	Idem.
37	Idem.....	26.....	Idem.....	Pérou.....	Idem.....	Idem.
38	Maceio.....	27.....	Idem.....	Entre-Rios.....	Idem.....	Chargeurs réunis,
39	Manaos.....	9.....	Idem.....	Manauense.....	Idem.....	C <sup>ie</sup> Cunard.
40	Maragnan.....	24.....	Idem.....	Ambrose.....	Idem.....	J.-M. Currie.
41	Mayaguez (P <sup>to</sup> -Rico)	2.....	Idem.....	Francia.....	Idem.....	Broström.
42	Idem.....	19.....	Idem.....	Allemania.....	Idem.....	Idem.
43	Mollendo.....	5.....	Idem.....	Ville-de-Belfort.	Idem.....	C <sup>ie</sup> m <sup>me</sup> du Pacifique
44	Idem.....	26.....	Idem.....	Pérou.....	Idem.....	Idem.
45	Montévideo.....	10.....	Idem.....	Dom-Pédro.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
46	Idem.....	20.....	Idem.....	Waldensian.....	Idem.....	Idem.
47	Idem.....	29.....	Idem.....	Paraguay.....	Idem.....	Idem.
48	Para.....	9.....	Idem.....	Manauenso.....	Idem.....	C <sup>ie</sup> Cunard.
49	Idem.....	24.....	Idem.....	Ambrose.....	Idem.....	J.-M. Currie.
50	Payta.....	5.....	Idem.....	Ville-de-Belfort.	Idem.....	C <sup>ie</sup> m <sup>me</sup> du Pacifique
51	Idem.....	26.....	Idem.....	Pérou.....	Idem.....	Idem.
52	Pernambuco.....	6.....	Idem.....	Corrientès.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
53	Idem.....	13.....	Idem.....	Colonia.....	Idem.....	Idem.
54	Idem.....	20.....	Idem.....	Ville-de-Buenos- Ayres.	Idem.....	Idem.
55	Idem.....	27.....	Idem.....	Entre-Rios.....	Idem.....	Idem.
56	Ponce (Porto-Rico).	2.....	Idem.....	Francia.....	Idem.....	Broström.
57	Idem.....	19.....	Idem.....	Allemania.....	Idem.....	Idem.
58	Port-au-Prince.....	5.....	Idem.....	Bavaria.....	Idem.....	Idem.
59	Idem.....	23.....	Idem.....	Helvétia.....	Idem.....	Idem.
60	Progresso.....	15.....	Idem.....	Alphonso XIII..	Idem.....	Genestal.
61	Idem.....	25.....	Idem.....	Galicie.....	Idem.....	Broström.
62	Puerto-Cabello.....	2.....	Idem.....	Francia.....	Idem.....	Idem.
63	Idem.....	19.....	Idem.....	Allemania.....	Idem.....	Idem.
64	Puerto-Plata.....	23.....	Idem.....	Helvétia.....	Idem.....	Idem.
65	Rio de Janeiro.....	6.....	Idem.....	Corrientès.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
66	Idem.....	13.....	Idem.....	Colonia.....	Idem.....	Idem.
67	Idem.....	20.....	Idem.....	Ville-de-Buenos- Ayres.	Idem.....	Idem.
68	Idem.....	27.....	Idem.....	Entre-Rios.....	Idem.....	Idem.
69	Salaverry.....	5.....	Idem.....	Ville-de-Belfort.	Idem.....	C <sup>ie</sup> m <sup>me</sup> du Pacifique
70	Idem.....	26.....	Idem.....	Pérou.....	Idem.....	Idem.
71	Sanchez.....	23.....	Idem.....	Helvétia.....	Idem.....	Broström.
72	Savanilla.....	2.....	Idem.....	Francia.....	Idem.....	Idem.
73	Idem.....	19.....	Idem.....	Allemania.....	Idem.....	Idem.
74	Santo-Domingo.....	25.....	Idem.....	Galicie.....	Idem.....	Idem.
75	S <sup>t</sup> -Juan-de-Puerto- Rico.	2.....	Idem.....	Francia.....	Idem.....	Idem.
76	Idem.....	15.....	Idem.....	Alphonso XIII..	Idem.....	Genestal.
77	Idem.....	19.....	Idem.....	Allemania.....	Idem.....	Broström.
78	Saint-Thomas.....	2.....	Idem.....	Francia.....	Idem.....	Idem.
79	Idem.....	5.....	Idem.....	Bavaria.....	Idem.....	Idem.
80	Idem.....	19.....	Idem.....	Allemania.....	Idem.....	Idem.
81	Idem.....	23.....	Idem.....	Helvétia.....	Idem.....	Idem.
82	Taleahuano.....	5.....	Idem.....	Ville-de-Belfort.	Idem.....	C <sup>ie</sup> m <sup>me</sup> du Pacifique
83	Idem.....	26.....	Idem.....	Pérou.....	Idem.....	Idem.
84	Ténériffe.....	10.....	Idem.....	Dom-Pédro.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
85	Idem.....	29.....	Idem.....	Paraguay.....	Idem.....	Idem.
86	Valparaiso.....	5.....	Idem.....	Ville-de-Belfort.	Idem.....	C <sup>ie</sup> m <sup>me</sup> du Pacifique
87	Idem.....	26.....	Idem.....	Pérou.....	Idem.....	Idem.
88	Véra-Cruz.....	10.....	Idem.....	Hungaria.....	Idem.....	Broström.
89	Idem.....	15.....	Idem.....	Alphonso XIII..	Idem.....	Genestal.
90	Idem.....	25.....	Idem.....	Galicie.....	Idem.....	Broström.

*ARRÊTÉ accordant des médailles d'honneur des postes et des télégraphes.*

LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES COLONIES,

Vu le décret du 22 mars 1882;

Vu l'arrêté du 24 avril 1882;

Sur la proposition du Directeur général des postes et des télégraphes,

ARRÊTE :

ART. 1<sup>er</sup>. — Sont transformées en médailles d'argent les médailles de bronze antérieurement décernées aux sous-agents ci-après désignés :

**Grouazel** (Pierre-Marie-François), chef surveillant des télégraphes à Nantes; 37 ans de services administratifs;

*Titulaire de la médaille de bronze depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885.*

**Anglade** (Jacques), facteur local à Monein (Basses-Pyrénées); 47 ans de services administratifs, 2 ans et demi de services militaires;

*Titulaire de la médaille de bronze depuis le 28 décembre 1885.*

**Marot** (René-Félix), facteur-chef des postes à Poitiers (Vienne); 35 ans de services administratifs, 1 an et demi de services militaires;

*Titulaire de la médaille de bronze depuis le 8 octobre 1886.*

**Kachair** (Mathieu), facteur rural à Saint-Nicolas-du-Port (Meurthe-et-Moselle); 28 ans de services administratifs, 7 ans de services militaires;

**Verrier** (Guy-François), chef-surveillant des télégraphes à Mézières (Ardennes); 23 ans et demi de services administratifs, 13 ans de services militaires;

**Poey** (Jean-Didier), facteur-chef des télégraphes à Bordeaux; 33 ans et demi de services administratifs, 7 ans de services militaires;

**Rouaix** (Jacques-Auguste-François-Alphonse), brigadier-facteur à Toulouse; 34 ans de services administratifs;

**Roussel** (Louis-Alexandre), facteur rural au Merlerault (Orne); 30 ans de services administratifs, 6 ans de services militaires;

**Geffroy** (Pierre-Philippe), mécanicien des télégraphes à Nantes; 27 ans et demi de services administratifs;

**Bourlon** (Étienne), facteur rural à Mareuil-sur-Ay (Marne); 39 ans et demi de services administratifs;

**Leblanc** (Georges-Jean), mécanicien des télégraphes à Paris; 27 ans et demi de services administratifs;

**Richard** (Maurice), facteur-chef des télégraphes à Paris; 36 ans et demi de services administratifs;

**Feuillatre** (Jean-Baptiste), courrier-convoyeur à Nantes; 36 ans de services administratifs, 7 ans de services militaires;

**Cazarré** (Pierre-Paul-Marie-Élisabeth), facteur rural au Fousseret (Haute-Garonne); 41 ans de services administratifs;

**Le Vèvre** (François-Marie), facteur local à Rostrenen (Côtes-du-Nord); 41 ans de services administratifs;

**Roux** (Jean-Michel), facteur des postes à Courbevoie (Seine); 35 ans et demi de services administratifs, 7 ans et demi de services militaires;

**Jacqueron** (Claude-Antoine), chef surveillant des télégraphes à Paris; 25 ans et demi de services administratifs, 7 ans de services militaires;

**Perro** (Antoine), brigadier-facteur à Bordeaux; 37 ans de services administratifs;

**Noircier** (Nicolas), chef surveillant des télégraphes à Nancy; 32 ans et demi de services administratifs, 8 ans de services militaires;

**Lacourt** (Ferdinand-Nicolas), surveillant des télégraphes à Toulouse; 30 ans de services administratifs, 6 ans de services militaires;

**Rapuch** (Marcelin-Pierre-César), facteur-boîtier à Isola (Alpes-Maritimes); 33 ans de services administratifs;

**Polrey** (Pierre), facteur-chef des postes à Dijon; 32 ans de services administratifs, 3 ans et demi de services militaires;

**Schaeffé** (Charles), entreposeur en gare à Vire (Calvados); 38 ans et demi de services administratifs;

**Leborgne** (Alexandre-François), sous-agent du matériel à la ligne de l'Est; 30 ans de services administratifs, 5 ans de services militaires;

*Titulaires de la médaille de bronze depuis le 16 décembre 1886.*

ART. 2. — La médaille d'argent des postes et des télégraphes est décernée aux sous-agents dont les noms suivent :

**Ayroles** (Henri), gardien de bureau ambulant à la ligne du Sud-Ouest; 28 ans de services administratifs, 13 ans de services militaires;

**Léon** (Félix), facteur de ville des postes à Avranches (Manche); 29 ans de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires;

**Maurer** (Joseph), gardien de bureau ambulant à la ligne du Nord-Ouest; 23 ans et demi de services administratifs, 16 ans de services militaires;

**Mesure** (Pierre), ancien surveillant des télégraphes, gardien de bureau à l'École professionnelle supérieure, 25 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires;

*Décorés de la médaille militaire.*

ART. 3. — La médaille de bronze des postes et des télégraphes est décernée aux sous-agents dont les noms suivent :

**André** (Mathieu), facteur rural à Pont-d'Ain (Ain); 31 ans de services administratifs, 3 ans de services militaires;

**Autran** (Benoni), entreposeur en gare à Orange (Vaucluse); 34 ans et demi de services administratifs, 6 ans de services militaires;

**Barthélemy** (Claude), surveillant des télégraphes à Bourg (Ain), 36 ans et demi de services administratifs;

**Bessenay** (Benoît-Marie), facteur de ville des postes à Lyon; 30 ans et demi de services administratifs, 6 ans de services militaires;

**Blanc** (Jean-Pierre), courrier-convoyeur à Marseille; 29 ans et demi de services administratifs, 1 an et demi de services dans les douanes, 2 ans et demi de services militaires;

**Bourdassol** (Gilbert-Vincent), courrier-convoyeur à Clermont-Ferrand; 29 ans de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires;

**Calvet** (Jean), facteur-chef des postes à Paris; 29 ans de services administratifs, 24 ans de services militaires;

**Cambelin** (Jules-François), facteur de ville des postes à Béthune (Pas-de-Calais); 29 ans et demi de services administratifs, 13 ans de services militaires;

**Chauvin** (Jules-Dominique-Alexandre), facteur local à Conches (Eure); 31 ans de services administratifs;

**Constant** (François-Laurent), facteur des postes à Paris; 30 ans de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires;

**Darbon** (Bertrand), facteur rural à Alan (Haute-Garonne); 33 ans et demi de services administratifs;

**Demange** (Nicolas), facteur de ville des postes à Lannion (Côtes-du-Nord); 30 ans de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires;

**Demonceaux** (Jean-Louis Joseph), brigadier-chargeur à Paris; 24 ans de services administratifs, 14 ans de services militaires;

**Despieres** (Paul), facteur rural à Attichy (Oise); 32 ans et demi de services administratifs;

**Fauvel** (Eugène-Léopold), facteur-chef des télégraphes au Havre; 30 ans et demi de services administratifs;

**Fouquet** (Jean-Charles-Arsène), chargeur à Calais (Pas-de-Calais); 35 ans de services administratifs;

**Friant** (Louis-Antoine), courrier auxiliaire à Pagny-sur-Moselle (Meurthe-et-Moselle); 37 ans de services administratifs, 6 ans de services militaires;

**Euseau** (François-Benjamin), facteur de ville des postes à Bressuire (Deux-Sèvres); 27 ans et demi de services administratifs, 7 ans de services militaires;

**Galtier** (Étienne), surveillant des télégraphes à Mende (Lozère); 30 ans et demi de services administratifs, 1 an et demi de services militaires;

**Girard** (Antoine), facteur rural à Pont-d'Ain (Ain); 31 ans et demi de services administratifs, 6 ans de services militaires;

**Giroux** (Jean-Baptiste-Augustin), brigadier-chargeur à la ligne de l'Ouest; 26 ans de services administratifs, 11 ans et demi de services militaires;

**Goublin** (Antoine-Nicolas), facteur-chef des postes à Paris; 28 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires;

**Guyot** (Jean-Marie), facteur rural à Allaire (Morbihan); 33 ans et demi de services administratifs;

**Larsonneau** (François-Julien), facteur local à Savigny (Loir-et-Cher); 25 ans de services administratifs, 13 ans de services militaires;

**Laurent** (Jules-Pierre-François), facteur du Gouvernement à Paris; 29 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires;

**Laurent** (Louis), facteur rural à Saulieu (Côte-d'Or); 33 ans de services administratifs;

**Lefèvre** (Pierre-Théodore), courrier-convoyeur à Dijon; 28 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires;

**Le Port** (François), facteur rural à Landévant (Morbihan); 29 ans de services administratifs, 10 ans de services militaires;

**Loirette** (Victor-Simon), facteur rural à Lagniole (Aveyron); 36 ans de services administratifs;

**Macon** (Auguste-Marie), facteur-chef des télégraphes à Paris; 23 ans et demi de services administratifs, 14 ans de services militaires;

**Mallet** (Jules), facteur de ville des postes à Pierrefitte (Seine); 28 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires;

**Merlier** (Jean-Éloi), facteur local à Donzère (Drôme); 34 ans de services administratifs;

**Paire** (François-Marie), facteur local à Sainte-Foy-les-Lyon (Rhône); 32 ans et demi de services administratifs;

**Rabutot** (Joseph), facteur rural à Saint-Seine (Côte-d'Or); 28 ans de services administratifs, 7 ans de services militaires;

**Robert** (Charles-Alfred), facteur des postes à Paris; 30 ans de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires;

**Roux** (Hippolyte-Martial), brigadier-facteur à Tulle (Corrèze); 25 ans de services administratifs, 6 ans de services militaires;

**Royet** (Joseph-Pierre), courrier-convoyeur à Marseille; 28 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires;

**Ruzé** (Gustave-Benoît), gardien de bureau ambulant à la ligne du Sud-Ouest; 28 ans de services administratifs, 7 ans de services militaires;

**Saury** (Pierre), facteur local à Saint-Papoul (Aude); 30 ans de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires;

**Ternisien** (François), gardien de bureau ambulant à la ligne de l'Ouest; 26 ans de services administratifs, 12 ans de services militaires;

**Teysédre** (Amans), facteur local à Auzits (Aveyron); 33 ans de services administratifs, 6 ans de services militaires;

**Thibault** (Hippolyte-François), facteur local à Breteuil-sur-Iton (Eure); 28 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires;

**Voyer** (Pierre-Marie), facteur rural à Plouguenast (Côtes-du-Nord); 32 ans de services administratifs, 4 ans de services militaires;

**Warion** (François), courrier-convoyeur à Rcims (Marne); 27 ans de services administratifs, 7 ans de services militaires;

**Coste** (Joseph-Xavier), huissier au cabinet du Directeur général; 18 ans de services; titres exceptionnels.

ART. 4. — Le présent arrêté sera déposé au Bureau du personnel de la Direction générale des postes et télégraphes pour être notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 24 décembre 1891.

JULES ROCHE.

*ARRÊTÉ portant concession d'une médaille d'honneur.*

Par arrêté du Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies en date du 28 décembre 1891, et sur la proposition du Directeur général des postes et des télégraphes, la médaille d'honneur de bronze des postes et des télégraphes a été décernée à M. **Romeu** (Joseph-Jean-Bastien), chargeur à l'entrepôt de Narbonne, en témoignage de ses dix années de bons services administratifs et du courageux dévouement dont il a fait preuve pour assurer le service du transport des dépêches pendant les inondations de l'Aude du mois d'octobre 1891.

BUREAU DU PERSONNEL.

FAITS DIVERS.

ACTES DE DÉVOUEMENT.

MM. **SAILLANT**, facteur local à Danmarie-les-Lys (Seine-et-Marne),  
**FARGUES**, facteur de ville à Montauban,  
et **PRADINES**, facteur rural à Marcillac,  
ont fait preuve de courage en arrêtant des chevaux emportés.

M. **SAMPIÉRI**, facteur rural à Pilacanal, a montré du dévouement en arrêtant un délinquant de pénitencier qui avait pris la fuite.

ACTES DE PROBITÉ.

M. **HYRON**, facteur rural à Wassy (Haute-Marne), a trouvé, en cours de tournée, une montre qu'il s'est empressé de faire parvenir à sa propriétaire.

M. **OUDET**, facteur rural à Septmoncel, s'est fait un devoir de remettre à la personne intéressée un portefeuille contenant 1,200 francs qu'il avait trouvé sur la voie publique.

M. **DÉLRIEU**, facteur local à Duras, a trouvé un sac contenant 1,000 francs en espèces; il l'a remis immédiatement à la personne qui l'avait perdu.

M. **GERPHAGNON**, facteur local à Quintenas, a trouvé dans la salle d'attente du bureau, un portefeuille renfermant un billet de banque de 500 francs qu'il a déposé entre les mains de la receveuse.

M. **CAMPARDON**, facteur local à Aubiet, a trouvé, sur la voie publique, une lettre de change de 506 francs, qu'il a confiée à son receveur.

M. **ALEXANDRE**, gardien de bureau à la recette principale de Marseille, s'est empressé de restituer à qui de droit une somme de 200 francs qu'il avait reçue en trop dans un encaissement pour le service téléphonique.

M. **PERRODEAU**, facteur surveillant à Castres, a trouvé un portefeuille contenant 500 francs qu'il a remis à son propriétaire.

M. **LHOËR**, facteur de ville à Évreux, a déposé spontanément entre les mains du receveur principal, un billet de banque de 100 francs qu'il avait trouvé sur la voie publique.

M. **JESTIN**, facteur rural à Saint-Renan (Finistère), a trouvé, en cours de tournée, un billet de banque de 100 francs qu'il a confié à la receveuse.

M. **RANCHER**, facteur rural à Sainte-Maure (Indre-et-Loire), s'est empressé de restituer à la personne intéressée une somme de 50 francs qu'il avait reçue en trop dans le paiement d'une valeur.

M. **ADLINE**, facteur local à la Possonnière (Maine-et-Loire), a trouvé un porte-monnaie contenant 93 fr. 50 qu'il a déposé entre les mains de la receveuse.

M. BILLET, facteur à la recette principale de la Seine, a trouvé dans la salle d'attente de la poste restante à l'Hôtel des Postes une valeur déclarée de 50 francs perdue par une personne qui l'avait reçue. Cette valeur a pu être rendue à son destinataire.

M. COUIN, facteur des télégraphes à Lyon-Central, a trouvé un porte-monnaie contenant divers papiers et une somme de 82 fr. 05 qu'il s'est fait un devoir de déposer entre les mains d'un commis de service.

M. JARDIN, facteur tubiste à Paris, bureau n° 15, a trouvé, sur la voie publique, une bague ornée de pierres fines qu'il s'est empressé de déposer au bureau du commissariat de police du quartier.

M. LAPORTE, facteur rural à Anduze, a remis à son propriétaire une montre en or qu'il avait trouvée en cours de tournée.

M. DUJARDIN, facteur de ville à Angoulême, a trouvé, sur la voie publique, un porte-monnaie contenant 33 francs; il s'est empressé, dès sa rentrée au bureau, de le remettre entre les mains du receveur principal.

M. FABIEN, facteur rural à Beaumont-Hague (Manche), s'est empressé de remettre à sa receveuse une montre et une chaîne en argent qu'il avait trouvées en cours de tournée.

M. RUDELLE, courrier-convoyeur à Béziers, a remis au sous-chef de gare de Rodez un porte-monnaie contenant 36 francs qu'il avait trouvé dans la cour des voyageurs près de la boîte aux lettres.

M. BLOHIN, facteur rural à Bruz (Ille-et-Vilaine), a trouvé en cours de tournée un porte-monnaie contenant 35 fr. 85 qu'il a déposé entre les mains de la receveuse.

M. RIGLÈT, facteur de ville à Nevers, a trouvé en effectuant sa tournée une poche de robe renfermant un porte-monnaie qui contenait 27 francs; il s'est empressé de remettre sa trouvaille entre les mains du commissaire de police.

M. BARBOTIN, facteur rural à Melle, a déposé à la mairie une montre en argent qu'il avait trouvée sur la voie publique.

M. LABORIE, gardien de bureau à Pontoise, a trouvé dans une boîte aux lettres un porte-monnaie contenant 20 francs qu'il s'est empressé de remettre au receveur.

M. CAVALIÉ, facteur de ville à Philippeville, a déposé au commissariat de police une montre en argent qu'il avait trouvée en effectuant sa distribution.

M. VALEIN, courrier-convoyeur à Clermont-Ferrand, a remis au chef de gare de Saint-Georges-d'Aurac un porte-monnaie contenant 18 fr. 75 qu'il avait trouvé dans un compartiment de 2<sup>e</sup> classe.

M. BLANC, facteur de ville de Carpentras, a trouvé en cours de distribution un porte-monnaie renfermant 14 fr. 45 qu'il a déposé immédiatement au commissariat de police.

M. DUBOS, facteur rural au Mas-d'Agenais, a trouvé un porte-monnaie contenant 11 fr. 80 qu'il s'est empressé de remettre à son propriétaire.

M. PERRAUT, facteur rural à Autun, a trouvé en cours de tournée un porte-monnaie renfermant 10 fr. 70 qu'il a remis à son receveur.

M. GÉRARD, facteur des postes à Chaumont, s'est empressé de remettre à un particulier une pièce de 10 francs qu'il avait reçue de lui par suite d'une erreur.

M. LOUVIER, facteur à la recette principale de la Seine, rentrant à l'issue de la 3<sup>e</sup> distribution au bureau n° 27, a trouvé dans la salle d'attente de ce bureau une pièce de 10 francs qu'il a remise à l'agent du guichet.

M. GARET, facteur rural à Canaples (Somme), a restitué spontanément une somme de 10 francs à la personne qui la lui avait donnée en trop.

---



SERVICE CENTRAL. — 2° BUREAU. — PERSONNEL.

NOMINATIONS ET MUTATIONS.

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITE- MENTS. fr.
MM. Dervin.....	Inspecteur ..	Châteauroux.....	4,000	Inspecteur ..	Amiens.....	4,000
Perrot.....	Sous-inspect <sup>r</sup>	Nevers.....	3,500	Sous-inspect <sup>r</sup>	Versailles.....	3,500
Miquelon.....	Commis.....	Serv <sup>ce</sup> administratif du réseau télépho- nique de Paris.	2,700	Commis.....	Correspondances té- léphoniques.	3,100
Maréchal.....	<i>Idem</i> .....	Melun.....	2,700	Com. princ.	Versailles.....	3,000
Huc.....	<i>Idem</i> .....	Mende, direction..	2,700	<i>Idem</i> .....	Mende, direction..	3,000
Vannier.....	<i>Idem</i> .....	Saint-Brieuc, direct.	2,700	<i>Idem</i> .....	Nantes, direction..	3,000
Dugland.....	<i>Idem</i> .....	Châteauroux, direct.	2,700	Commis.....	Carcaassonne, direct.	2,700
Saux.....	<i>Idem</i> .....	Vérific <sup>on</sup> du matériel	2,400	<i>Idem</i> .....	Caisse d'épargne... S <sup>t</sup> -Brieuc, direction.	2,500
Corson.....	<i>Idem</i> .....	Le Mans, direction.	2,400	<i>Idem</i> .....	Vérific <sup>on</sup> du matériel	2,400
Péquignot.....	<i>Idem</i> .....	Châlons, direction.	2,400	<i>Idem</i> .....	La Rochelle, direct.	2,400
Turbé.....	<i>Idem</i> .....	La Rochelle R. P..	2,400	<i>Idem</i> .....	4 <sup>e</sup> div <sup>on</sup> , 1 <sup>re</sup> bureau.	2,200
Beaufort.....	<i>Idem</i> .....	Personnel.....	2,200	<i>Idem</i> .....	Personnel.....	2,200
Gallen.....	<i>Idem</i> .....	4 <sup>e</sup> div <sup>on</sup> , 1 <sup>er</sup> bureau	2,200	<i>Idem</i> .....	Toulouse, direction, service du teneur du double des comptes courants.	2,100
Galinal.....	<i>Idem</i> .....	Montauban, direct.	2,100	<i>Idem</i> .....	Correspondances té- léphoniques.	1,900
Barruet.....	<i>Idem</i> .....	Serv <sup>ce</sup> administratif du réseau télépho- nique de Paris.	1,800	<i>Idem</i> .....	Châlons, direction.	1,800
Villain.....	<i>Idem</i> .....	La Fère.....	1,800	<i>Idem</i> .....	Moulins, direction.	1,800
Ferrier.....	<i>Idem</i> .....	Moulins R. P.....	1,800	<i>Idem</i> .....	Châteauroux, direct.	1,800
Bichat.....	<i>Idem</i> .....	Châteauroux.....	1,800	<i>Idem</i> .....	Marseille, direction, service du teneur du double des comptes courants.	1,500
Blanc.....	<i>Idem</i> .....	Privas, direction..	1,500	<i>Idem</i> .....	Le Mans, direction.	1,500
Turpin.....	<i>Idem</i> .....	Laval R. P.....	1,500	<i>Idem</i> .....	Le Mans, direction.	1,500
M <sup>lles</sup> de Barral de Montauvrad	Receveuse...	Lyons-la-Forêt....	1,400	Employée...	Caisse d'épargne... Lyons-la-Forêt....	1,400
Genet.....	Employée...	Caisse d'épargne... 4 <sup>e</sup> div <sup>on</sup> , 3 <sup>e</sup> bureau.	1,500	Receveuse...	Lyons-la-Forêt....	1,400
Lefébure.....	<i>Idem</i> .....	4 <sup>e</sup> div <sup>on</sup> , 3 <sup>e</sup> bureau.	1,200	Employée...	Caisse d'épargne... <i>Idem</i> .....	1,200
M <sup>me</sup> Hervy.....	Receveuse...	Aix-sur-Vienne....	1,200	<i>Idem</i> .....	<i>Idem</i> .....	1,200
veuve Cornu..	Employée auxiliaire.	4 <sup>e</sup> div <sup>on</sup> , 2 <sup>e</sup> bureau.	1,200	<i>Idem</i> .....	4 <sup>e</sup> div <sup>on</sup> , 2 <sup>e</sup> bureau.	1,200
veuve Gaugain.	Receveuse...	Chenonceaux.....	1,200	<i>Idem</i> .....	Caisse d'épargne... Chenonceaux.....	1,200
M <sup>lles</sup> Durand.....	Employée ..	Caisse d'épargne... <i>Idem</i> .....	1,200	Receveuse...	Chenonceaux.....	1,200
Pigacé.....	Employée auxiliaire.	<i>Idem</i> .....	1,200	Employée...	Caisse d'épargne... <i>Idem</i> .....	1,200
Varé.....	<i>Idem</i> .....	<i>Idem</i> .....	1,100	<i>Idem</i> .....	<i>Idem</i> .....	1,100
Bourbon.....	Employée...	Paris, poste central	1,000	<i>Idem</i> .....	<i>Idem</i> .....	1,000
Coquet.....	Employée auxiliaire.	Direction de la Seine	800	<i>Idem</i> .....	Direction de la Seine.	800
Vautrin.....	Employée té- léphoniste.	Paris, bureau H...	800	<i>Idem</i> .....	<i>Idem</i> .....	800
Tournier.....	Receveuse...	Sion.....	800	<i>Idem</i> .....	Caisse d'épargne.. Toul.....	800
MM. Altmayer.....	Recev. prin- cipal.	Melun.....	4,500	Receveur...	Toul.....	4,500
Toulouse.....	Com. princ..	Paris 8.....	3,600	<i>Idem</i> .....	Bar-sur-Aube.....	3,500
M <sup>lles</sup> Jambu.....	Receveuse...	Mauves.....	1,400	Receveuse...	Doulon.....	1,400
Fleuriot.....	<i>Idem</i> .....	Issé.....	1,200	<i>Idem</i> .....	Mauves.....	1,200
M. Corbin.....	Receveur...	Saint-Paterne....	1,000	Receveur...	Saint-Cosme.....	1,000

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.
			fr.			fr.
M <sup>lles</sup> Bassot.....	Receveuse...	Pouxoux.....	1,200	Receveuse...	Raddon.....	1,200
Laveine.....	<i>Idem</i> .....	Rouvres-en-Xaintois	800	<i>Idem</i> .....	Pouxoux.....	800
MM. Boursin.....	Commis aux <sup>re</sup>	Montargis.....	R <sup>on</sup> , 1,000	Receveur...	Sermaises-du-Loiret	1,000
Maréchal.....	<i>Idem</i> .....	Orléans.....	R <sup>on</sup> , 1,000	<i>Idem</i> .....	Monteresson.....	1,000
M <sup>lles</sup> Floquet.....	Receveuse...	Cusy.....	800	Receveuse...	Collonges-sous-Sa- lève.	800
Ceziau.....	<i>Idem</i> .....	Confrançon.....	800	<i>Idem</i> .....	Cusy.....	800
M. Hubert.....	Ancien sous- officier.	.....	"	Receveur...	Confrançon.....	800
M <sup>mes</sup> veuve Bouzon.	Empl. aux <sup>re</sup>	Bougival.....	R <sup>on</sup> , 800	Receveuse...	Cherancé.....	800
veuve Jaume..	Receveuse...	Viane.....	1,000	<i>Idem</i> .....	Cadalen.....	1,000
M. Vaissière.....	Com. aux <sup>re</sup>	Ligne de la Médi- terranée.	R <sup>on</sup> , 1,400	Receveur...	Viane.....	1,400
M <sup>me</sup> de la Bâtie... de Maximy...	Receveuse... <i>Idem</i> .....	Plounevez-Lochrist. Briec-de-l'Odet...	1,400 1,400	Receveuse... <i>Idem</i> .....	Pont-Croix..... Plounevez-Lochrist.	1,400 1,400
M <sup>lle</sup> Caroff.....	<i>Idem</i> .....	Penmarck.....	800	<i>Idem</i> .....	Briec-de-l'Odet....	800
M. Hervieu.....	Com. aux <sup>re</sup>	Aleçon.....	R <sup>on</sup> , 1,000	Receveur...	Les Yveteaux.....	1,000
M <sup>mes</sup> Burckenstock..	Receveuse...	Maisse.....	1,400	Receveuse...	Viarmes.....	1,400
Bordier.....	<i>Idem</i> .....	Gironville.....	1,200	<i>Idem</i> .....	Maissc.....	1,200
M <sup>lles</sup> Pacault.....	<i>Idem</i> .....	Paray-Douville...	800	<i>Idem</i> .....	Gironville.....	800
Brunot.....	<i>Idem</i> .....	Nantiat.....	1,200	<i>Idem</i> .....	Aixe sur-Vienne... Nantiat.....	1,200 1,000
Bessac.....	<i>Idem</i> .....	Gensac.....	1,000	<i>Idem</i> .....	Eguilles.....	800
Malaussène...	<i>Idem</i> .....	Les Milles.....	800	<i>Idem</i> .....	S <sup>t</sup> -Pierre-de-Char- treuse.	1,200
M <sup>me</sup> Moulin - Traf- fort.	<i>Idem</i> .....	Lans.....	1,200	<i>Idem</i> .....	Lans.....	800
M <sup>lle</sup> Dupard.....	Aide.....	La Côte-S <sup>t</sup> -André..	"	<i>Idem</i> .....	Royère.....	1,400
MM. Barrat.....	Commis.....	Lig. du Sud-Ouest.	1,800	Receveur...	S <sup>t</sup> -Chély-d'Aubrac..	800
Jauze.....	Ancien sous- officier.	.....	"	<i>Idem</i> .....	.....	
M <sup>me</sup> Crosson.....	Receveuse...	Lohéac.....	1,400	Receveuse...	Corps-Nuds.....	1,400
M <sup>lles</sup> Lemmet.....	Aide.....	Condat.....	"	<i>Idem</i> .....	Neussargues.....	800
de Fleurian...	<i>Idem</i> .....	Mortag <sup>ne</sup> -s <sup>t</sup> -Gironde	"	<i>Idem</i> .....	S <sup>t</sup> -Sauv <sup>t</sup> -de-Nuaille.	800
Morcher.....	<i>Idem</i> .....	Château-la-Vallière.	"	<i>Idem</i> .....	Rigny-Ussé.....	800
M <sup>me</sup> veuve Pujol..	<i>Idem</i> .....	Cournonterral....	"	<i>Idem</i> .....	Alignan-du-Vent... Les Grandes-Côtes.	800 800
M <sup>lles</sup> Paradis.....	<i>Idem</i> .....	Charmont.....	"	<i>Idem</i> .....	Sanxay.....	800
Malapert - Du- mont.	<i>Idem</i> .....	Jaulnay.....	"	<i>Idem</i> .....	.....	
Guillemin....	<i>Idem</i> .....	Curel.....	"	<i>Idem</i> .....	Curel.....	800
Launay.....	<i>Idem</i> .....	Brissac.....	"	<i>Idem</i> .....	Saint-Paterne....	800
Sanglier.....	Receveuse...	Chevilly.....	800	<i>Idem</i> .....	Les Aydes.....	800
M <sup>me</sup> Pilbouc.....	<i>Idem</i> .....	S <sup>t</sup> -Mart <sup>in</sup> -d'Auxigny	1,000	<i>Idem</i> .....	Chevilly.....	1,000
M <sup>lles</sup> Brunette....	<i>Idem</i> .....	Faye-l'Abbesse... Nueil-sous-les-Au- hiers.	1,400 800	<i>Idem</i> .....	S <sup>t</sup> Martin-d'Auxigny Faye-l'Abbesse... Vagny.....	1,400 800 1,200
MM. Simonin.....	Receveur...	Ventron.....	1,200	Receveur...	Ventron.....	1,400
Klein.....	Com. aux <sup>re</sup>	Épinal.....	R <sup>on</sup> , 1,400	<i>Idem</i> .....	.....	
M <sup>me</sup> Masson.....	Receveuse...	Puisieux.....	1,000	Receveuse...	Saint-Soupplets... Puisieux.....	1,000 800
M <sup>lles</sup> Brunet.....	<i>Idem</i> .....	Beaulon.....	800	<i>Idem</i> .....	Moissy-Cramayel.. Vanault-les-Dames.	1,000 1,200
Voisin.....	<i>Idem</i> .....	Vanault-les-Dames.	1,000	<i>Idem</i> .....	Sainte-Énimie....	1,400
MM. Masson.....	Entreposeur.	Chalindrey.....	1,200	Receveur...	.....	
Compeyron...	Com. aux <sup>re</sup>	Mende.....	R <sup>on</sup> , 1,400	<i>Idem</i> .....	.....	
Garnier.....	Com. princ.	Saint-Étienne R. P., Bourg.....	3,000 3,300	Com. princ..	S <sup>t</sup> -Étienne-Badouil. Saint-Étienne R. P.	3,000 3,000
Alary.....	<i>Idem</i> .....	Reims, principal..	3,000	<i>Idem</i> .....	Reims, service télé- phonique.	3,000
Chevalier.....	<i>Idem</i> .....	Troyes.....	3,300	<i>Idem</i> .....	Reims, principal..	3,300
Vignon.....	<i>Idem</i> .....	Lille R. P.....	4,000	<i>Idem</i> .....	Troyes.....	4,000
Ponsinet.....	<i>Idem</i> .....	.....		<i>Idem</i> .....	.....	

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.
MM. Simonet	Com. princ.	Paris 45	3,000	Com. princ.	Paris 22	3,000
Olivier	Idem	Paris 61	3,000	Idem	Paris 84	3,000
Pilmès	Idem	Rouen, central	3,600	Idem	Châlons-sur-Marne	3,600
Grivet	Idem	Bourges	3,300	Idem	Rouen, central	3,300
Landri	Idem	Saint-Étienne-Badouillère	3,000	Idem	Bourges	3,000
Leblond	Commis	Paris 31	2,700	Idem	Paris 45	3,000
Capin	Idem	Paris 32	2,700	Idem	Paris 61	3,000
Olsen	Idem	La Rochelle	2,700	Idem	La Rochelle	3,000
Promonet	Idem	Dôle	2,700	Idem	Bourg	3,000
Postel	Idem	Chebourg	2,700	Idem	Lille R. P.	3,000
Pulicani	Agent du service maritime	Ligne du Brésil et de la Plata	2,700	Agent du service maritime	Ligne du Mexique et des Antilles	2,700
Baron	Chef de brigade	Ligne du Sud-Ouest	3,000	Idem	Ligne du Brésil et de la Plata	3,000
Libault	Commis	Moulins, direction	2,700	Commis	Cannes (sur sa demande)	2,700
Bourbon	Idem	Château-Gontier	1,500	Idem	Paris 7	1,500
Gervy	Idem	Evreux	2,100	Idem	Château-Gontier	2,100
Lageste	Idem	Paris 18	1,500	Idem	Paris 17	1,500
Kocckelberg	Idem	Le Creusot	1,500	Idem	Paris 14	1,500
Robin	Idem	Auxonne	1,500	Idem	Monte-Carlo	1,500
Vidal	Idem	Tours R. P.	2,400	Idem	Idem	2,400
Micallef	Idem	Blois R. P.	1,500	Idem	Tours R. P.	1,500
Santouil	Idem	Marennes	1,500	Idem	Blois R. P.	1,500
Ricard	Idem	Paris 4	1,500	Idem	Constantine	1,500
Parrain	Idem	Paris 8	1,800	Idem	Paris 4	1,800
de Culon	Idem	Asnières	1,500	Idem	Paris 8	1,500
Froument	Idem	Paris, central	1,500	Idem	Paris 98	1,500
Dionnet	Idem	En disponibilité	"	Idem	Paris 40	1,500
Finiels	Idem	Annonay	1,800	Idem	Marseille R. P.	1,800
LaBlanchetière	Idem	Rouen R. P.	1,500	Idem	Idem	1,500
Nouvel	Idem	Calais, principal	1,800	Idem	Idem	1,800
Sicard	Idem	Lyon-Guillotière	1,800	Idem	Idem	1,800
Auguste dit Brun	Idem	Aix-en-Provence	1,500	Idem	Idem	1,500
Guillot	Idem	Manosque	1,500	Idem	Idem	1,500
Soulerin	Idem	Paris 11	1,800	Idem	Annonay	1,800
Gille	Idem	Paris 80	1,500	Idem	Paris 31	1,500
Chambard	Idem	En disponibilité	"	Idem	Rouen R. P.	2,700
Baillet	Idem	Idem	"	Idem	Calais, principal	1,500
Faure	Idem	Villefranche-sur-Saône	2,100	Idem	Lyon-Guillotière	2,100
Baudet	Idem	Bourg	2,400	Idem	Villefranche-sur-Saône	2,400
Cervonacci	Idem	Lyon-Croix-Rousse	2,700	Idem	Marseille, central	2,700
Chollin	Idem	En disponibilité	"	Idem	Laon R. P.	1,500
Chalas	Ancien commis		"	Idem	Lyon-Croix-Rousse	1,800
Leclercq	Commis	Eu	1,500	Idem	Creil	1,500
Fricotel	Idem	Paris 24	2,100	Idem	Paris 23	2,100
Mingels	Idem	Paris R. P.	1,500	Idem	Paris 24	1,500
Chanier	Idem	Paris 77	2,100	Idem	Moulins	2,100
Reynard	Idem	Paris R. P.	1,500	Idem	Paris 77	1,500
Gelly	Idem	Idem	1,500	Idem	Vichy	1,500
Valette	Idem	Aubusson	1,500	Idem	Lyon R. P.	1,500
Cabaud	Idem	En disponibilité	"	Idem	Idem	2,100
Longuet	Idem	Boulogne-sur-Mer	1,500	Idem	Idem	1,500
Michaud	Idem	Chambéry	1,500	Idem	Idem	1,500
Cattin	Idem	Lagny	1,500	Idem	Idem	1,500
Lécuriot	Idem	En disponibilité	"	Idem	Lagny	1,800
Mérier	Idem	Boulogne-sur-Mer	1,500	Idem	Angers R. P.	1,500

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITE- MENTS.  fr.	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITE- MENTS.  fr.
MM. Derrien.....	Commis.....	Paris, central.....	2,400	Commis.....	Saint-Brieuc.....	2,400
Fau.....	Idem.....	Boulogne-sur-Mer..	1,500	Idem.....	Paris, central.....	1,500
Alexis.....	Idem.....	Ligne de l'Ouest...	1,500	Idem.....	Ligne de Lyon....	1,500
Passé.....	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest	1,800	Idem.....	Ligne de l'Ouest..	1,800
Calvignac.....	Idem.....	Château-Thierry..	1,500	Idem.....	Lig. du Sud-Ouest..	1,500
Roux.....	Idem.....	Paris R. P.....	2,400	Idem.....	Paris 88.....	2,400
Colas.....	Idem.....	Idem.....	2,100	Idem.....	Paris 10.....	2,100
Lestelle.....	Idem.....	Etampes.....	1,800	Idem.....	Paris 16.....	1,800
Valtier.....	Idem.....	Ligne de l'Est.....	1,500	Idem.....	Paris 58.....	1,500
Laureau.....	Idem.....	Rouen R. P.....	1,500	Idem.....	Ligne de l'Est.....	1,500
Kipper.....	Idem.....	Ligne du Nord.....	2,700	Idem.....	Paris 60.....	2,700
Girard.....	Idem.....	Boulogne-sur-Mer..	2,100	Idem.....	Paris 25.....	2,100
Usclat.....	Idem.....	Paris R. P.....	2,100	Idem.....	Paris 79.....	2,100
Charneau.....	Idem.....	Dreux.....	2,400	Idem.....	Paris R. P.....	2,400
Jamet.....	Idem.....	Angoulême.....	1,500	Idem.....	Paris 32.....	1,500
Fournier.....	Idem.....	Paris-R. P.....	1,500	Idem.....	Paris 50.....	1,500
Théron.....	Idem.....	Paris 42.....	1,800	Idem.....	Paris 68.....	1,800
Mathieu.....	Idem.....	Nogent-le-Rotrou..	1,800	Idem.....	Paris 7.....	1,800
Alloir.....	Idem.....	Paris 27.....	1,800	Idem.....	Paris 42.....	1,800
Jourde.....	Idem.....	Beauvais.....	1,500	Idem.....	Paris 81.....	1,500
Baize.....	Idem.....	Putcaux.....	1,500	Idem.....	Paris 74.....	1,500
Liebeaux.....	Idem.....	Neufchâteau.....	2,100	Idem.....	Mirecourt.....	2,100
Ferry.....	Idem.....	Ligne de Lyon.....	1,500	Idem.....	Neufchâteau.....	1,500
Bellec.....	Idem.....	Fécamp.....	1,500	Idem.....	Ligne de Lyon.....	1,500
Galand.....	Idem.....	Paris 60.....	1,500	Idem.....	Paris R. P.....	1,500
Moisan.....	Idem.....	Mamers.....	1,500	Idem.....	Laval.....	1,500
Beray.....	Idem.....	Montauban.....	1,500	Idem.....	Paris 71.....	1,500
Bayce.....	Idem.....	Montereau.....	1,500	Idem.....	Paris R. P.....	1,500
Pautré.....	Idem.....	Bernay.....	1,500	Idem.....	Idem.....	1,500
Monhoven.....	Idem.....	Paris 58.....	1,800	Idem.....	Idem.....	1,800
Gautheron.....	Idem.....	Coulommiers.....	1,500	Idem.....	Paris 58.....	1,500
Mongé.....	Idem.....	Avesnes.....	1,500	Idem.....	La Fère.....	1,500
Clément.....	Idem.....	Vendôme.....	2,100	Idem.....	Carcassonne.....	2,100
Zacffel.....	Idem.....	Paris 5.....	2,400	Idem.....	Epernay.....	2,400
Chaplain.....	Idem.....	Vincennes.....	2,400	Idem.....	Paris 5.....	2,400
Rigole.....	Idem.....	Tonkin.....	2,100	Idem.....	Vincennes.....	2,100
Jaunâtre.....	Idem.....	La Roche-sur-Yon..	1,800	Idem.....	La Rochelle.....	1,800
Astruc.....	Idem.....	Le Mans R. P.....	1,500	Idem.....	La Roche-sur-Yon..	1,500
André.....	Idem.....	Paris R. P.....	3,000	Idem.....	Le Mans R. P.....	3,000
Corrotte.....	Idem.....	Fontainebleau.....	2,100	Idem.....	Paris R. P.....	2,100
Bonnot.....	Idem.....	Tonkin.....	2,400	Idem.....	Fontainebleau.....	2,400
Langlet.....	Idem.....	Yvetot.....	1,500	Idem.....	Paris 11.....	1,500
Bonneau.....	Idem.....	Paris 5.....	1,500	Idem.....	Yvetot.....	1,500
Journiat.....	Idem.....	Lig. du Sud-Ouest..	2,400	Idem.....	Paris 32.....	2,400
Capdeillayre..	Idem.....	Ligne de Lyon.....	1,800	Idem.....	Lig. du Sud-Ouest..	1,800
Névoret.....	Idem.....	Ligne de l'Ouest...	1,500	Idem.....	Ligne de Lyon.....	1,500
Durand.....	Idem.....	Ligne de l'Est.....	1,500	Idem.....	Ligne de l'Ouest..	1,500
Pierre.....	Idem.....	Compiègne.....	1,500	Idem.....	Ligne de l'Est....	1,500
Galonnier.....	Idem.....	Guéret.....	2,100	Idem.....	Marseille R. P....	2,100
Guéguin.....	Idem.....	Chartres.....	1,500	Idem.....	Paris 76.....	1,500
Babaud.....	Idem.....	Paris 5.....	1,500	Idem.....	La Rochelle.....	1,500
Marchand.....	Idem.....	Sezanne.....	1,800	Idem.....	Paris 5.....	1,800
Cyrot.....	Idem.....	Lure.....	1,500	Idem.....	Dôle.....	1,500
Raoul.....	Idem.....	Vire.....	2,400	Idem.....	Cherbourg.....	2,400
Schaëffé.....	Idem.....	Falaise.....	2,100	Idem.....	Vire.....	2,100
Cabanes.....	Idem.....	Cette.....	1,500	Idem.....	Châteauroux.....	1,500
Auproux.....	Idem.....	Paris R. P.....	1,800	Idem.....	Saint-Dizier.....	1,800
Guiniveau.....	Idem.....	Saint-Dizier.....	1,800	Idem.....	Paris R. P.....	1,800
Bas-Labranche	Idem.....	Biarritz.....	2,400	Idem.....	Bayonne.....	2,400
Daunic.....	Idem.....	Bordeaux, central..	2,700	Idem.....	Biarritz.....	2,700
Taillade.....	Idem.....	Bordeaux-St-Jean..	1,800	Idem.....	Bordeaux, central..	1,800
Ducher.....	Surnumér <sup>re</sup> .....	Guéret.....	"	Idem.....	Lyon R. P.....	1,500
Garrabé.....	Idem.....	Arcachon.....	"	Idem.....	Paris 12.....	1,500

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.
			fr.			fr.
MM. Sautry . . . . .	Surnumér <sup>re</sup>	Orléans R. P. . . . .	"	Commis . . . . .	Ligne du Nord . . . . .	1,500
Hennousse . . . . .	<i>Idem</i>	Lille R. P. . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Lille R. P. . . . .	1,500
Viguiér . . . . .	<i>Idem</i>	Paris R. P. . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Paris R. P. . . . .	1,500
Sergent . . . . .	<i>Idem</i>	Paris 5. . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	1,500
Baritel . . . . .	<i>Idem</i>	Bonneville . . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Annecy . . . . .	1,500
Douphy . . . . .	<i>Idem</i>	Gisors . . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Paris R. P. . . . .	1,500
Barberis . . . . .	<i>Idem</i>	Monaco-Poste . . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Cannes . . . . .	1,500
Veillon . . . . .	<i>Idem</i>	Dijon, central. . . . .	"	Surnumér <sup>re</sup>	Paris, central. . . . .	"
Faure . . . . .	<i>Idem</i>	Mâcon . . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Corbeil . . . . .	"
Bonnet . . . . .	<i>Idem</i>	Rouen R. P. . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Rouen, hôtel de ville	"
Chazellet . . . . .	<i>Idem</i>	Dijon R. P. . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Rouen R. P. . . . .	"
Rescoussier . . . . .	<i>Idem</i>	Issoire . . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Château-Thierry . . . . .	"
Gleizes . . . . .	<i>Idem</i>	Lons-le-Saunier . . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Narbonne . . . . .	"
Arnaud . . . . .	<i>Idem</i>	Jarnac . . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Étampes . . . . .	"
Capelle . . . . .	<i>Idem</i>	Avignon R. P. . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Orléans R. P. . . . .	"
Bauguel . . . . .	<i>Idem</i>	Villefranche de Lauragais. . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Chartres . . . . .	"
Cuny . . . . .	<i>Idem</i>	Nancy R. P. . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Paris 27 . . . . .	"
Labouret . . . . .	<i>Idem</i>	Auxonne . . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Nancy R. P. . . . .	"
Monnoyeur . . . . .	<i>Idem</i>	Toul . . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Auxonne . . . . .	"
Le Tellier . . . . .	<i>Idem</i>	Laval . . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Dieppe . . . . .	"
Vandoren . . . . .	<i>Idem</i>	Amiens . . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Dunkerque . . . . .	"
Kernéis . . . . .	<i>Idem</i>	Nantes R. P. . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Bernay . . . . .	"
Idiard . . . . .	<i>Idem</i>	Oloron . . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Blois R. P. . . . .	"
Daidé . . . . .	<i>Idem</i>	Narbonne . . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Tours, gare . . . . .	"
Pailley . . . . .	<i>Idem</i>	Bar-sur-Seine . . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Lille R. P. . . . .	"
Lorans . . . . .	<i>Idem</i>	Nevers . . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Gisors . . . . .	"
Hourliac . . . . .	<i>Idem</i>	Lezignan . . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Monaco-Poste . . . . .	"
Deloncle . . . . .	<i>Idem</i>	Brest, central. . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Bayeux . . . . .	"
Pernsteiner . . . . .			"	<i>Idem</i> . . . . .	Brest, principal . . . . .	"
Gau . . . . .	Surnumér <sup>ro</sup>	En disponibilité. . . . .	"	<i>Idem</i> . . . . .	Lezignan . . . . .	"

